

Beauvais, le **26 NOV. 2021**

**La Préfète de l'Oise  
à  
Monsieur le Directeur du lycée Pierre d'Ailly**

Objet : Lettre préfectorale de rappel – Lycée Pierre d'Ailly à Compiègne

Les chaudières du lycée Pierre d'Ailly à Compiègne sont des installations classées pour la protection de l'environnement soumises au régime de la déclaration avec contrôle périodique.

À ce titre, l'organisme Bureau Veritas a réalisé un contrôle de ces équipements le 7 avril 2021.

Le rapport émis le 27 avril 2021 fait état de 6 non-conformités majeures.

Un échéancier de mise en conformité devait être transmis à Bureau Veritas sous 3 mois. Cet organisme ne l'a pas reçu et a informé l'inspection des installations classées de ce manquement, conformément à la réglementation.

Il a également transmis à Madame la Préfète, par courrier du 30 août 2021, un extrait du rapport du contrôle initial.

Le 6 octobre 2021, l'inspection des installations classées a constaté que les travaux relatifs à ces six non-conformités majeures n'étaient pas réalisés.

C'est le Conseil Régional qui conduit la gestion des travaux dans les lycées et qui les financent.

Mes services échangent avec leur direction du fonctionnement des établissements – département énergie et moyens financiers – afin d'obtenir que, s'agissant de question de sécurité, les travaux soient réalisés dans les meilleurs délais.

De plus, au vu du rapport de Socotec du 21 janvier 2021, il s'avère que les consignes d'exploitation ne sont pas mises à la disposition des intervenants en chaufferie.

Si toutefois, celles-ci ne sont pas rédigées à ce jour, il convient de les mettre en place afin d'être en mesure de les communiquer en cas d'intervention dans le local notamment.

Le Conseil Régional est destinataire en copie de cette lettre préfectorale de rappel.

Je vous invite à vous rapprocher de ses services afin de vous assurer du financement des travaux et de leur réalisation au plus tôt, et en tout état de cause sous 3 mois.

Je vous invite, d'ici là, à tenir informée l'inspection des installations classées.

Pour la Préfète et par délégation,  
le Secrétaire Général,

Sébastien LIME

Monsieur le Directeur du Lycée  
Pierre d'Ailly  
136 boulevard des États-Unis  
60200 COMPIÈGNE

Copie à : Monsieur le Président du Conseil Régional des Hauts-de-France